

الاتحاد الجزائري لكرة القدم FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL الرابطة الولائية لكرة القدم — باتنة



LIGUE DE FOOTBALL WILAYA DE BATNA

لحنة الانضباط

Commission de Discipline

Procès-verbal

N°: 03 Séance du: 12/11/2024

Rencontres Seniors

Membres présents:

Nom et Prénom	Qualité		
BENAHMED Noureddine	Président		
HAID Tarek	Secrétaire		
HAOUES Abdelouahab	Membre		
MERZOUGUI Fares	Membre		

Ordre du jour :

- > Examen du courrier :
 - Néant.
- > Traitement des affaires :
- Matchs retards.

L.W.F.Batna 2024-2025

1- Traitement des affaires

En application des règlements généraux de la FAF (**Seniors 2024**) et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres, la Commission de Discipline, après délibération, a pris les décisions suivantes:

Matchs retards

Affaire Nº: 33

Rencontre: C.R.B.GOSBAT // C.R.B.AIN.DJASSER du: 12-11-2024

Rencontre n'a pas eu lieu

- Vu la feuille de match.
- Vu les rapports des officiels.
- Attendu que, la rencontre n'a pas eu lieu, suite à l'absence de l'ambu<mark>lance.</mark>

Par ce motif la Commission de Discipline décide : (Art 21 R.G)

- > Match perdu par pénalité au club C.R.B.GOSBAT et en attribue le gain au club C.R.B.AIN.DJASSER.
- Une amende de 10.000 DA est infligée au club C.R.B.GOSBAT.
- Défalcation d'un (01) point du capital point de l'équipe C.R.B.GOSBAT.

C.R.B.AIN.DJASSER

(**03**) points

(**03**) buts

C.R.B.GOSBAT

(**00**) point

(00) but

Affaire N°: 34

Rencontre: T.S.BOUZINA // C.R.O.SI.SLIMANE du: 12-11-2024

JOUEUR (S) AVERTI (S):

JOSEON (S) AVENT (S).							
NOM ET PRENOM	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	MOTIF	ARTICLE	AMENDE (S)	
ZOUZOU	3297	TSB	Avertissement.	Contestation de décision	103 R.G	E 000 DA	
ABOUBAKRESSIDIK	3237	13b Avertisseii	Avertissement.	nt. Contestation de decision	105 K.G	5.000 DA	
ZATAR	2508	TSB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G		
NASSIM		135	Avertissement.				
OUBICHE	3299	TSB	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G		
RAMZI							
BAITI	0926	0926 CROSS A	Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G		
CHARAFEDDINE							
BOURADI	1723 CR0	CROSS	S Avertissement.	Comportement anti sportif.	100 R.G		
REZKI		C11033					

La séance s'est levée à 18h00.

Le Secrétaire

T.HAID

31. Avenue de la La Republique Batna

Le Président

N.BENAHMED

L.W.F.Batna 2024-2025